

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Si l'ensemble des familles, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle, peuvent faire une demande de place (pré-inscription), une priorité est toutefois accordée aux familles qui résident ou justifient d'un emménagement sur la commune.

LA DEMARCHE DE PRE-INSCRIPTION

Effective à partir du 4e mois de grossesse, la demande débute par la prise d'un rendez-vous via notre plateforme des rdv en ligne : Demande de rendez-vous - Petite-enfance - Préinscription

Après avoir choisi le jour et le créneau horaire, un mail de confirmation vous est envoyé.

PRE-INSCRIPTION

Assurées à tour de rôle et dans les bureaux respectifs de chacune des directrices ou du responsable du Relais Petite Enfance (RPE), les pré-inscriptions ont lieu les lundis et les mercredis après-midi (13h30 ou 14h30).

Les pièces justificatives suivantes doivent être apportées :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Energie, quittance de loyer) ou, en cas d'emménagement, un document officiel indiquant l'adresse Adamoise (acte notarial, ordre de mutation, etc.)
- une attestation d'hébergement sera également à prévoir en cas de domiciliation chez un tiers.
- le certificat de grossesse ou l'acte de naissance.

Seules les familles munies de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires verront leur dossier enregistré.

LE SUIVI ET LA VALIDITE DES DOSSIERS

Tout changement de situation (contact, adresse, etc) doit être communiqué par écrit au service Petite Enfance.

La naissance de l'enfant et dans un délai d'un mois, doit obligatoirement être confirmée par les parents (via l'envoi de l'acte de naissance). Toute naissance non confirmée dans ce délai suspend le dossier.

pre-inscription@ville-isle-adam.fr

La pré-inscription ne valent pas admission et les demandes étant nombreuses, seules les familles engagées dans le strict respect des procédures administratives précitées verront leur(s) dossier(s) étudié(s) lors de la commission annuelle d'attribution des places.

L'ATTRIBUTION DES PLACES

Les demandes sont examinées lors de la commission annuelle (avril) et les places sont attribuées (pour la rentrée de septembre) en fonction des disponibilités des structures.

L'admission n'étant valable que pour la demande formulée lors de la pré-inscription, tout changement, notamment sur le volume horaire, les jours ou la date d'entrée, entraîne une révision du dossier.

En cas de désistement d'une famille retenue initialement ou en cas de libération de places en cours d'année, une liste d'attente établie lors de la commission, permet l'admission de nouveaux enfants.

Les Structures Municipales Petite Enfance



Mairie- annexe

Le Castelrose

1 avenue de Paris
95290 L'Isle-Adam

01 34 69 77 48

petite-enfance@ville-isle-adam.fr

L'Isle-Adam
Ville par

ville-isle-adam.fr



Sur le territoire de L'Isle-Adam, différentes offres d'accueil à destination des enfants de 0 à 3 ans sont proposées aux familles :

- crèches municipales
- micro-crèches privées
- assistants maternels et garde à domicile.

La commune gère deux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

En complément des informations du site de la Ville, cette brochure présente les différents établissements municipaux, les conditions et démarches inhérentes à toute demande de place.

Accueil collectif

Multi-Accueil Jean de la Fontaine

D'une capacité d'accueil de 23 places, le multi-accueil Jean de La Fontaine propose un accueil régulier* et/ou occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

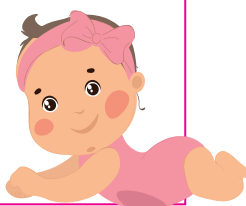
* Il peut s'agir de 1 à 5 jours par semaine.

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'Éducatrice de Jeunes Enfants (EJE), d'Auxiliaires de Puériculture, de CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, un agent polyvalent.

Multi-Accueil Jean de La Fontaine
54 allée des Sablières
95290 L'Isle-Adam
01.34.08.86.54
multi-accueil-jdlf@ville-isle-adam.fr

Dates de fermeture

- Les jours fériés
- le pont de l'Ascension
- 4 semaines et 1 jour aux vacances d'été
- 1 semaine aux vacances de Printemps
- 1 semaine aux vacances de Noël



Multi-Accueil Béatrice Mallet

D'une capacité d'accueil de 30 places, le multi-accueil Béatrice Mallet propose un accueil régulier* et/ou occasionnel pour les enfants âgés de 10 semaines à l'entrée scolaire maternelle, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

* Il peut s'agir de 1 à 5 jours par semaine.

L'équipe est composée d'une directrice titulaire d'un diplôme d'infirmière puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants (EJE), d'auxiliaires de puériculture, de CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance, un agent polyvalent.

Multi-Accueil Béatrice Mallet
4 rue Dambry
95290 L'Isle-Adam
01.34.69.54.76
multi-accueil-bm@ville-isle-adam.fr

Dates de fermeture

- Les jours fériés
- Le pont de l'Ascension
- 4 semaines et 1 jour aux vacances d'été
- 1 semaine aux vacances de Printemps
- 1 semaine aux vacances de Noël



En complément

Le **Relais Petite Enfance (RPE)** de L'Isle-Adam est un service gratuit proposé par la commune et auprès duquel les familles peuvent obtenir :

- une information sur l'ensemble des modes d'accueil Petite Enfance existants sur la ville,
- une aide aux démarches de pré-inscription,
- un accompagnement sur l'ensemble des démarches et des aides relatives à la recherche et à l'embauche d'une Assistante Maternelle agréée.

Accueil au public lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h

Relais Petite Enfance
4 rue Dambry
01.34.69.77.48 / ram@ville-isle-adam.fr